



# Les BPD doivent agir en faveur du monde que nous voulons

**Alors que le monde est confronté aux crises sanitaires, sociales et économiques les plus graves depuis un siècle, entremêlées à la destruction croissante de la biodiversité, à l'aggravation des effets de la crise climatique, à l'accroissement et à l'intersection des inégalités et menaces sur les droits fondamentaux, nous, les organisations de la société civile signataires, appelons les Banques Publiques de Développement à consacrer leurs ressources financières et leur influence considérables à la construction d'un avenir juste, équitable, inclusif et durable pour tou-te-s .**

La pandémie de Covid-19 n'est que le dernier exemple de crises multidimensionnelles auxquelles nos sociétés sont confrontées. Et leurs causes doivent être traitées à la racine. La pandémie risque de faire basculer 150 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici à 2021 et d'augmenter considérablement les nombreuses vulnérabilités auxquelles font face des milliards de personnes. Les femmes et les filles, ainsi que les personnes subissant les effets cumulés de plusieurs vulnérabilités sont les plus touchées. Si elles ne sont pas contenues, l'aggravation de la crise climatique et l'accélération du déclin de la biodiversité, intensifieront d'autant plus la pauvreté et les vulnérabilités d'ici à 2030. Quelle que soit la durée de la pandémie, les défis auxquels le monde est confronté exigent des réponses globales, adaptées aux situations locales.

La présente déclaration vise à souligner les questions clés et indissociables sur lesquelles les Banques Publiques de Développement (BPD) doivent se pencher afin d'apporter des réponses mondiales aux défis d'aujourd'hui et de demain. Les BPD ne doivent pas répéter les erreurs du passé. Elles doivent saisir l'occasion

du Sommet Finance en Commun pour amorcer un changement profond et rapide de leur mode de fonctionnement et placer les principes de démocratie, d'inclusion, d'égalité, de solidarité, ainsi que le bien commun au cœur de leurs actions. L'argent public devrait uniquement contribuer à promouvoir le bien-être des personnes et de la planète ; pas un seul centime ne devrait contribuer à la violation des droits humains, des droits économiques, sociaux et culturels, ou des droits des peuples autochtones, ni permettre la destruction de la nature, alimenter la crise climatique ou aggraver l'injustice climatique en soutenant les industries qui en sont les principales responsables.

Grace à des mécanismes participatifs solides et grâce à une participation significative de la société civile à toutes les étapes de l'élaboration des politiques à l'évaluation de leurs impacts, les Banques Publiques de Développement ont les moyens de garantir le respect des droits humains et la promotion d'un développement mené par les communautés. Leurs opérations directes et indirectes doivent promouvoir le renforcement de la résilience et le développement des services publics essentiels et de bonne qualité, ainsi que soutenir les efforts visant à lutter contre la corruption et l'évasion fiscale et adhérer aux principes de « ne pas nuire » (do no harm) afin que leurs financements ne compromettent pas l'atteinte des objectifs climatiques et environnementaux, n'augmentent pas le fardeau de la dette, et ne creusent pas les inégalités. Afin de garantir leur redevabilité, les normes de transparence les plus ambitieuses doivent être appliquées par toutes les BPD et leurs intermédiaires.

Face au contexte actuel, une réponse et des actions contracycliques à plus long terme sont nécessaires de la part des BPD, pour atténuer les impacts de la crise du

Covid-19, particulièrement pour les personnes les plus vulnérables et marginalisées. Ces efforts doivent être soutenus par les pays en fournissant le mandat, les politiques et les mesures appropriés ainsi que les ressources nécessaires aux institutions financières publiques.

**Nous, organisations de la société civile signataires, pensons que la réalisation des Objectifs de Développement Durable, la limitation du réchauffement climatique à +1.5 °C grâce à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et la protection de la nature, devraient être les principaux moteurs de l'action au cours de la prochaine décennie. Nous appelons les Banques Publiques de Développement à : (i) transformer immédiatement et rapidement leurs politiques et leurs modèles de financement en adoptant et en mettant en œuvre d'urgence des engagements visant à accroître le financement pour un développement juste, équitable et durable ; (ii) à promouvoir et à garantir les droits humains pour tou-te-s, en ne laissant personne de côté, notamment les communautés, les personnes les plus vulnérables et marginalisées ; et (iii) à garantir que tous les flux financiers contribuent au développement de sociétés bas carbone et résilientes, alignées sur une trajectoire de 1.5 °C. Nos demandes sont exposées ci-dessous.**

## **REPENSER LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT ET REPENDRE AU COVID-19 POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **1) Augmenter et restructurer le financement du développement**

Les Banques Publiques de Développement doivent favoriser une transition rapide vers un modèle de développement qui construise des sociétés résilientes, qui réponde aux besoins des communautés et qui protège les écosystèmes. Elles doivent s'assurer que tous leurs investissements soient compatibles avec ces objectifs, y compris en affectant un montant substantiel de financements pour les systèmes de protection sociale, pour des systèmes robustes de santé publique et pour garantir le droit à l'alimentation, à l'eau et aux services d'assainissement, à l'éducation, au logement et l'accès

aux services publics essentiels pour tou-te-s. Cela nécessite un changement de direction dans la plupart des institutions. Cela implique un mandat plus fort en matière de développement, suivi de politiques et de mécanismes de contrôle qui garantissent que l'intérêt public prime sur les logiques de rentabilité et les intérêts privés.

Par conséquent, les Banques Publiques de Développement doivent :

- Adhérer aux normes les plus élevées de transparence, permettre au public d'accéder aux données et engager une véritable consultation publique en ce qui concerne leurs politiques et leurs processus décisionnels. Leurs structures de gouvernance doivent inclure des représentant-e-s de la société civile afin de permettre un meilleur contrôle public et une plus grande responsabilité dans l'utilisation des fonds publics de développement ;
- Développer et améliorer les mécanismes de transparence, le suivi, la surveillance, les mécanismes de plaintes et de redevabilité afin d'empêcher des investissements des Banques Publiques de Développement qui porteraient atteintes aux droits humains. Toutes les BPD doivent mettre en place des mécanismes de plaintes pour les défenseurs des droits et les communautés touchées ou potentiellement touchées afin de remédier ou d'éviter tout préjudice ;
- Analyser l'impact distributif de leurs programmes pour garantir qu'ils n'exacerbent pas ou qu'ils ne causent pas d'inégalités économiques et sociales ;
- Donner la priorité et intensifier le soutien au secteur public, particulièrement dans le domaine de la protection sociale, des soins de santé, de l'eau, des services d'assainissement et hygiène (WASH) et de l'éducation. Ce soutien ne doit pas se faire à travers la privatisation ou des partenariats publics-privés (PPP) : les Banques Publiques de Développement devraient plutôt consacrer davantage de moyens au renforcement des autorités fiscales nationales des pays en développement en promouvant une fiscalité juste, transparente et progressive.
- Adhérer au principe reconnu d'efficacité du développement pour toutes initiatives, y compris

pour les financements mixtes, auxquelles les BPD participent. Un cadre contraignant assorti de systèmes de transparence et de redevabilité solides doit être établi par les BPD afin de contrôler les dépenses de financement mixte et de garantir que ces financements apportent une valeur maximale pour l'intérêt public, qu'ils ont un impact avéré sur le développement, soient compatibles et cohérents avec les objectifs de l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris tout en respectant les droits fondamentaux ;

- Aligner les financements alloués sur les priorités de chaque pays qui ont fait l'objet d'une vaste consultation publique ;
- Jouer un rôle de premier plan pour garantir que les organisations de la société civile aient accès à des financements adéquats, prévisibles, diversifiés et durables, en reconnaissant leur rôle important en tant qu'acteurs du développement à part entière ;
- Promouvoir et participer à un cadre multilatéral permanent sous l'égide des Nations Unies pour soutenir la restructuration systématique, ponctuelle et juste de la dette souveraine, dans un processus réunissant tous les créanciers (y compris les banques de développement) ;
- Mettre en œuvre des politiques fiscales fortes qui appellent à mettre fin à la coopération et au financement des entreprises et institutions financières qui pratiquent l'évasion fiscale et qui ne sont pas transparentes dans leurs activités, en publiant pays par pays pour les sociétés recevant un financement public et une déclaration publique de leurs bénéficiaires effectifs. Les BPD doivent cesser de financer des entreprises ou des intermédiaires basés dans des juridictions dont la transparence est limitée ou ayant des taux d'imposition effectifs faibles ;
- S'engager à soutenir et à investir dans l'économie sociale et solidaire, qui a un potentiel économique significatif et de création d'emplois important, en particulier au niveau local ou régional (PME, mutuelles de santé et coopératives dans tous les secteurs), cette économie étant souvent limitée par l'absence de financement privé ou public adéquat.

## **2) Augmenter le financement et soutenir pleinement une initiative d'allègement de la dette post Covid-19 et de financement durable**

Le financement des ODD et les mesures en matière de protection du climat étaient des défis majeurs pour les pays en développement même avant la Covid-19. La pandémie a eu un impact négatif sur les ressources nationales et la capacité des pays à répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations et à faire face à la crise climatique. Une nouvelle crise de la dette est imminente, 44% des pays à faible revenu étant en situation de surendettement ou risquant de le devenir même avant la pandémie. La Covid-19 a accentué les niveaux d'endettement partout dans le monde et particulièrement dans les pays du Sud, les pays contractant de nouveaux prêts pour atténuer les effets de la pandémie alors même que les obligations de remboursement de dette publique les empêchent déjà de financer des mesures en matière de protection du climat. Afin d'éviter une catastrophe, tant dans les pays à faible revenu qu'au niveau mondial, un afflux massif de financement public est nécessaire dans le cadre des mesures de relance post Covid-19 et pour renforcer la résilience face aux chocs futurs. Par conséquent, il est essentiel que les BPD :

- Augmentent le financement pour soutenir les pays en développement à faire face à la crise climatique et à réaliser les ODD. Alors que les pays développés bénéficient des moyens financiers accrus mis à leur disposition, par exemple grâce aux décisions des banques centrales, les pays en développement manquent d'espace fiscal pour prendre des mesures similaires et ont besoin d'un soutien considérable ;
- Accordent des financements à travers des mesures les plus concessionnelles possible afin d'éviter que les prêts n'aggravent les niveaux d'endettement qui risqueraient d'être insoutenables dans un proche avenir ;
- Ne promeuvent pas des mesures d'austérité qui finiront par exacerber la crise actuelle et mettant en péril les prochaines générations ;
- Allègent la dette des pays dont la dette est impayée, tout en veillant à ce que tout nouveau prêt ait un haut degré de concessionnalité ;

- Soutiennent et, lorsque leur mandat le permet, participent à une initiative d'allègement de la dette post Covid-19 et de durabilité sous l'égide des Nations Unies afin de réduire la dette des pays en développement à des niveaux durables. Cette initiative devra prendre en compte les besoins financiers à long terme des pays pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les ODD, ainsi que les engagements en matière de droits humains et d'égalité de genre et considérer les besoins financiers spécifiques des pays pour se conformer à l'Accord de Paris.

## ADOPTER DES APPROCHES FONDEES SUR LES DROITS

### 1) Mettre les communautés et les droits humains au centre de tous les modèles de développement futurs

Le développement durable ne peut pas être atteint sans le respect des droits humains. Les BPD, en tant qu'institutions publiques, ont l'obligation de respecter et de protéger les droits humains dans leurs politiques et leurs opérations. Les principes du développement axés sur les droits humains et dirigé par la communauté doivent être prioritaires dans les plans de relance post Covid-19 et dans tous les projets. A cet effet, les BPD devraient s'engager à :

- Changer fondamentalement la façon dont le développement est conçu et mis en œuvre afin que les droits humains et les communautés locales soient au cœur de ces processus. Garantir la participation pleine et libre et respecter le droit au consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones et des communautés locales dans toutes les activités et projets.
- Développer des approches innovantes pour répondre à la fermeture de l'espace civique, aux risques et défis pour les communautés, les défenseurs des droits et la société civile de participer de manière significative aux décisions qui ont un impact sur leurs vies, leurs moyens, leur environnement et leurs ressources. Les politiques de tolérance zéro envers les menaces et représailles de la part des BPD et de leurs clients devraient être une exigence fondamentale ;
- Travailler avec des communautés locales, des mouvements sociaux et des défenseurs des droits pour identifier les investissements qui sont alignés sur les normes internationales relatives aux droits humains, la protection du climat et les ODD, et réorienter les investissements vers des projets qui respectent ces normes tout en s'assurant que les priorités et besoins des personnes vulnérables et marginalisées sont satisfaits ;
- Reconnaître la responsabilité des BPD, de leurs clients et investisseurs de respecter et promouvoir les droits humains, conformément aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Il s'agit notamment de définir clairement la façon dont les BPD vont promouvoir et mettre en œuvre une approche fondée sur les droits humains vis-à-vis de leurs parties prenantes, clients et homologues ;
- Renforcer les exigences sociales et environnementales à travers l'inclusion des normes relatives aux droits humains consacrées dans les conventions internationales. Les garanties doivent assurer que les activités financées directement ou indirectement par les Banques Publiques de Développement respectent les droits humains, qu'elles ne contribuent pas aux violations des droits fondamentaux et qu'elles contribuent au développement inclusif et équitable principalement profitable aux plus défavorisés ;
- Exiger des clients ou partenaires du secteur privé qu'ils respectent et mettent en œuvre pleinement les lois et les normes les plus élevées relatives aux droits humains, y compris comme exigence d'accès aux financements mixtes ;
- Elaborer des orientations communes pour les BPD sur les mesures de vérification préalable en matière de droits humains et les évaluations d'impact participatives par rapport aux investissements de projets et à l'appui aux politiques ou programmes de réformes économiques. Ceci comprend l'identification des risques contextuels et spécifiques, des stratégies de prévention et d'atténuation, des mesures de redressement conformément aux normes internationales relatives aux droits humains. Garantir la mise en œuvre de ces études en étroite consultation avec

les communautés touchées et de manière itérative à la lumière des conditions changeantes.

## **2) Respecter les droits des peuples autochtones et les inclure dans les décisions**

La pandémie du Covid-19 a profondément touché de nombreuses nations et communautés autochtones. Elle est devenue une menace imminente à leur existence et à leur survie, elle a également exacerbé les inégalités et les violations des droits fondamentaux que les peuples autochtones subissent au quotidien. Il est essentiel que les BPD respectent les peuples autochtones en tant qu'entités sociales et politiques distinctes. Ce faisant, leurs droits à l'autodétermination et leurs droits fonciers collectifs devraient être respectés, ainsi que leurs droits à l'héritage culturel, à un environnement sain, aux modèles de développement durable, au consentement préalable, libre et éclairé et le droit à participer dans le développement et la mise en œuvre des politiques et des programmes visant à les protéger et à élaborer des solutions post Covid-19 durables, résilientes et équitables. Dans ce but, les BPD doivent :

- Travailler avec des représentant-e-s, des conseils et autorités autochtones, ainsi qu'avec des dirigeant-e-s autochtones locaux, qui sont légitimement élus par les communautés qu'ils/elles représentent, pour mettre en œuvre des projets de développement appropriés sur les plans culturel et territorial, et qui comprennent la satisfaction des besoins de développement identifiés par les peuples autochtones ;
- Respecter la relation spéciale que les peuples autochtones ont avec leurs terres collectivement détenues lorsque l'on envisage de financer tout projet. Les peuples autochtones sont les meilleurs gardiens de l'environnement, des écosystèmes et de la biodiversité à travers la protection de leurs propres terres, en particulier lorsqu'ils exercent la pleine propriété collective de ces terres. Il est donc nécessaire que les BPD ne soutiennent et ne financent pas de projets qui convertiraient les droits de propriété collective des peuples autochtones en propriétés individuelles ou des projets qui exproprient les terres des communautés autochtones. Par ailleurs, les BPD doivent respecter et inclure les connaissances et les pratiques autochtones en ce qui concerne la

conservation, le développement durable, la résistance au climat et la résilience.

- Inclure les peuples autochtones dans le cadre de leurs protocoles de consultation visant à obtenir le consentement préalable, libre et éclairé et suivre les protocoles des communautés autochtones quand et où ils ont été établis. Étant donné que les processus de consultations ne peuvent et ne doivent pas se faire en personne pendant la pandémie, les BPD doivent respecter cette réalité et permettre des périodes de consultation plus longues à travers différents moyens, en respectant les préférences de communication des communautés ;
- Reconnaître les potentiels risques supplémentaires des peuples autochtones isolés ou récemment en contact avec la pandémie. Aucun contact direct ou indirect ne doit être établi avec ces peuples en aucune circonstance. Cela inclut les projets et initiatives de développement ou les efforts d'atténuation qui engendreraient des contacts non désirés ;
- Adopter une politique de tolérance zéro vis-à-vis des menaces, attaques et violations des droits humains contre des défenseurs des droits, y compris des défenseurs autochtones dans le périmètre d'intervention direct ou indirect des projets financés ;
- Protéger les terres autochtones et les défenseurs environnementaux compte tenu des hauts niveaux de risque de représailles auxquels les défenseurs autochtones font face en protégeant leur terres, territoires et ressources naturelles lorsqu'ils veulent protéger l'environnement contre la déforestation ou l'empoisonnement de l'eau et des ressources alimentaires ;
- Inclure des politiques de sauvegarde et des mécanismes de suivi visant à garantir le respect des droits des peuples autochtones en incluant une référence à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à l'Accord d'Escazú. Ces politiques doivent être créées en consultation avec la société civile en comprenant les peuples autochtones et les communautés locales ;

- Intégrer le respect des connaissances et des traditions des peuples autochtones dans toute politique de santé promue ou soutenue.

### **3) S'engager à élaborer des politiques sensibles au genre et de non-discrimination à l'égard des minorités sexuelles et de genre**

Les Banques Publiques de Développement doivent augmenter significativement le financement pour les droits des femmes et l'égalité de genre et adopter une perspective intersectionnelle dans toutes leurs activités. En effet, les programmes qui sont essentiels pour beaucoup de femmes et de filles, tels que des programmes relatifs aux droits et à la santé sexuels et reproductifs, ou ceux axés sur l'égalité de genre et l'autonomisation, y compris dans les secteurs comme l'agriculture, la gestion des eaux et des forêts, la prestation de services locaux, ou les chaînes d'approvisionnement ont été chroniquement sous financés. La pandémie de Covid-19 a exacerbé ces tendances et est en train de mettre davantage en danger la santé, la sécurité et le bien-être des femmes et des filles. Les Banques Publiques de Développement doivent :

- S'assurer qu'au moins 85% de l'intégralité de leurs financements, en termes de volume, intègrent le genre comme objectif significatif d'ici 2025, dont au moins 20% sont consacrés à des projets ayant l'égalité de genre comme objectif principal. De même, les BPD doivent s'assurer de ne financer aucun programme ou politique ne prenant pas en compte la dimension de genre ;
- Augmenter le financement des services publics favorables à l'égalité de genre et les secteurs qui améliorent le bien-être et les moyens de subsistance des femmes et des filles et réduisent la charge de travail non rémunéré lié au « care », en reconnaissant que les femmes et les filles sont souvent les premières à être désavantagées lorsque les services de base sont privatisés ou des frais sont perçus pour y accéder ;
- Éliminer toute discrimination à l'égard de minorités sexuelles et de genre. Toutes les BPD doivent étendre les politiques et la formation du personnel pour confronter la discrimination à l'égard des personnes LGBTQ+ et garantir qu'elles bénéficieront des projets ;

- Accorder une attention particulière à la justice et aux droits économiques des femmes dans le financement de la relance post Covid-19. Les BPD doivent soutenir des secteurs et des activités dans lesquels les personnes pauvres et les femmes représentent une proportion importante de la main d'œuvre, comme l'agriculture, la santé, l'industrie textile, le tourisme and la production locale ;
- Promouvoir l'autonomisation économique des femmes à travers l'entrepreneuriat en investissant dans des formations sur des activités génératrices de revenu, en facilitant aux femmes l'accès aux investissements pertinents et en promouvant des mécanismes de soutien et des interventions avec des impacts positifs sur des emplois décents pour les femmes ;
- S'assurer que les femmes aient un accès égalitaire aux services financiers, investir dans des technologies innovantes visant à favoriser l'accès des femmes aux services financiers et concevoir des services financiers pour le milliard estimé de femmes privées de services bancaires, en offrant des garanties pour les institutions financières locales. Garantir que toutes les institutions financières suppriment leurs normes, règles et politiques discriminatoires, en garantissant l'accès des femmes aux prêts et au financement quel que soit leur situation familiale, matrimoniale ou leur statut juridique ; et s'attaquer aux barrières économiques, culturelles et sociales

## **REPENDRE AUX CRISES DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITE**

### **1) Garantir que tout financement tienne compte de la crise du climat**

Aujourd'hui, les Banques Publiques de Développement provenant des pays du G20 fournissent chaque année trois fois plus de financement pour les énergies fossiles que pour les énergies renouvelables. Les principaux bénéficiaires du soutien aux énergies fossiles ne sont pas les pays les plus pauvres. Et quand la finance fossile atteint réellement les pays à faible revenu, elle bénéficie généralement aux entreprises multinationales, au détriment des populations locales, alors même que ces financements violent, très souvent, les droits humains et

des peuples autochtones et causent déplacements et dégradation de la santé et de l'environnement. Cependant, un nombre croissant de BPD, y compris la Banque européenne d'investissement, adoptent des mesures pour exclure les énergies fossiles de leur financement. Un plus grand nombre d'institutions doit prendre des engagements similaires en mettant un terme aux financements du charbon, du pétrole et du gaz. Sachant que les émissions engendrées par les ressources en charbon, pétrole et gaz déjà en cours de production mèneraient la planète bien au-delà d'un réchauffement climatique de +1.5°C, nous appelons les BPD à s'engager à :

- Augmenter la part de financements dédiés à l'action climatique, pour aider les pays à accélérer leur propre trajectoire de développement bas carbone et à s'adapter aux impacts du changement climatique, tout en garantissant que l'ensemble des financements ne va pas à l'encontre des objectifs en matière de climat ;
- D'ici la COP 26, développer des feuilles de route basées sur la science, pour s'aligner avec les objectifs de l'Accord de Paris et son ambition de limiter le réchauffement à +1,5°C, et s'engager à encourager les clients et les intermédiaires financiers à faire de même ;
- Arrêter immédiatement les nouveaux soutiens aux énergies fossiles et autres projets de production électrique émettant plus de 100g CO<sub>2</sub>/kWh et, d'ici à la fin de l'année 2021, éliminer tout soutien aux énergies fossiles en préparation. Cet engagement doit inclure les infrastructures associées (d'amont en aval) ainsi que tous les instruments de financements et types de soutiens, y compris les services de conseil, l'assistance technique, les garanties, l'appui budgétaire et le soutien par le biais d'intermédiaires financiers ;
- Privilégier le soutien aux solutions équitables, renouvelables et durables en matière d'électricité, de bâtiments et de transport. Cela inclut, sans s'y limiter, le soutien aux sources justes et durables d'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique, aux batteries et au stockage, aux interconnecteurs, aux technologies de smart-grid, à l'électrification du chauffage et des transports et à l'accessibilité des transports publics. La fin du soutien aux énergies fossiles débloquerait également des fonds

qui pourraient être redirigés vers des services publics fondamentaux qui accroissent la résilience et permettent l'adaptation au changement climatique ;

- Augmenter rapidement les investissements dans l'accès universel à l'énergie durable, propre, fiable et abordable d'ici à 2030. Ce financement doit prioriser les pays à « fort impact », où les taux d'accès à l'électricité et énergies propres pour cuisiner restent les plus bas, ainsi que la généralisation de l'accès à l'énergie incluant une perspective de genre, des systèmes d'énergie renouvelable hors réseau et de mini réseaux dans la planification énergétique et les approches de financement ciblé ;
- Soutenir la mise en œuvre de plans de transition justes développés avec les travailleurs et les communautés impactées et offrir un soutien transitoire aux travailleurs et aux membres des communautés impactées.

## 2) Promouvoir des sociétés résilientes

Les pays en développement et les communautés vulnérables ont besoin d'une augmentation considérable des financements pour les projets d'adaptation et pour faire face aux pertes et dommages. Des recherches montrent que l'ampleur actuelle des pertes et dommages nécessite des financements à hauteur d'au moins 50 milliards de dollars par an d'ici à 2020, jusqu'à 150 milliards de dollars d'ici à 2025 et 300 milliards de dollars d'ici à 2030" et il est prévu que les pertes et dommages empirent. En outre, puisque les mesures d'atténuation sont perçues comme plus rentables, les financements de l'adaptation restent insuffisants. Par conséquent, les Banques Publiques de Développement doivent :

- Augmenter les financements climatiques publics pour les pays en développement, en allouant au moins 50 % des investissements à l'adaptation afin de répondre à l'insuffisance mondiale de ces financements, en se concentrant particulièrement sur les communautés les plus vulnérables ;
- Fournir des financements climat les plus concessionnels possibles et idéalement sous forme de dons, en évitant des prêts aux taux de marché ou autres instruments défavorables ;

- Incorporer pleinement le risque climatique dans les politiques et opérations des Banques Publiques de Développement ;
- Garantir que tout financement climatique soit sensible au genre et qu'au moins 85% du financement pour l'adaptation au climat vise également à atteindre l'égalité des sexes (basés sur les marqueurs de l'OCDE). Dans le même temps, les BPD doivent renforcer de manière significative le financement de l'atténuation sensible au genre et investir dans l'éducation des femmes et des filles afin d'encourager la participation et le leadership ;
- Offrir des financements nouveaux et additionnels pour répondre aux besoins liés aux pertes et dommages;
- S'engager à des principes communs pour intégrer l'adaptation au niveau projet et au niveau système dans les cycles d'évaluation de projets et dans des stratégies plus larges.

### **3) Adopter des politiques plus robustes et cohérentes pour ralentir la perte de biodiversité et protéger les écosystèmes sensibles et critiques**

Endiguer la crise climatique, prévenir la perte de la biodiversité et éradiquer les maladies zoonotiques sont des actions profondément liées, qui appellent à des solutions globales. Malgré des progrès récents, le secteur bancaire international doit encore réfléchir à la façon dont les politiques de biodiversité peuvent améliorer la qualité de leurs portefeuilles de prêts, tout en évitant les conséquences négatives sur la santé et en améliorant la confiance publique. Les Banques Publiques de Développement ont un rôle essentiel à jouer dans la mobilisation des ressources et pour aider à adopter un cadre mondial pour la protection de la biodiversité post-2020. Nous appelons les BPD à :

- Établir des objectifs opérationnels pour le financement de la biodiversité dans leurs stratégies pluriannuelles, alignés sur les objectifs de biodiversité qui seront adoptés à la COP 15 de la CBD ;
- Interdire catégoriquement les financements industriels à grande échelle ou tout autre financement nocif direct et indirect affectant ou étant réalisés à proximité des écosystèmes

critiques et vulnérables, en prenant en compte le respect des droits fondamentaux des peuples autochtones et des communautés locales.

- Soutenir le renforcement des capacités et influencer les réformes réglementaires et politiques au niveau national et au niveau multilatéral afin de supprimer des subventions nocives et adopter des planifications et des approches d'atténuation améliorées pour le développement d'infrastructures entraînant les conflits minimum entre les populations, l'eau et la faune ;
- Arrêter le soutien à l'agriculture industrielle ou aux exploitations d'élevage qui accélèrent les nouvelles pandémies, la perte de la biodiversité et le changement climatique. À l'inverse, soutenir la transition vers des pratiques plus durables et résilientes, comme l'agroécologie et le passage à des régimes alimentaires plus sains à base de plantes ;
- Développer et appliquer des définitions harmonisées et des lignes directrices de rapportage pour le financement de la biodiversité dans les Banques Publiques de Développement et pour les risques et impacts liés à la dégradation de la biodiversité dans les décisions opérationnelles et stratégiques pour soutenir une réorientation transparente et responsable des flux et des investissements financiers, publics comme privés, vers des investissements positifs.
- Inclure dans leurs priorités de financement climatique les solutions fondées sur la nature qui observent les niveaux les plus stricts d'intégrité environnementale et promeuvent des approches communautaires soucieuses de l'égalité de genre afin d'atteindre des co-bénéfices en matière d'atténuation et d'adaptation résultant de la préservation ou de la reconstitution des écosystèmes, et définir une part de financement climat dédiée à cet objectif.



11.11.11, Belgium  
 350 América Latina, Brazil  
 350.org, Global  
 350.org Asia, Asia  
 50by40, United States  
 A Well-Fed World, USA  
 Abibinsroma Foundation, Ghana  
 ABIMA, Burkina Faso  
 Abong - Associação Brasileira de ONGs, Brasil  
 Accountability Counsel, United States  
 ACT Alliance EU, Europe  
 ACTED, France  
 Action contre la Faim, France  
 ACTION Global Health Advocacy Partnership, USA  
 ActionAid Denmark, Danmark  
 ActionAid International, Global  
 Advocacy Network Against Irregular Migration, Sierra Leone  
 African Law Foundation (AFRILAW ), Nigeria  
 AG Globale Verantwortung (Global Responsibility), Austria  
 Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, France  
 Aide et Action, France  
 Aitec, France  
 Al Nahda Wal Adala association, Lebanon  
 Albania Community Assist, Albania  
 Alliance for Empowering rural Communities, Ghana  
 Alliance Sud, Switzerland  
 alofa tuvalu, France  
 Alyansa Tígil Mina (ATM), Philippines  
 Angels in the Field, India  
 Animal Legal Defense Fund, United States  
 Antenna France, France  
 Arab Watch Regional Coalition, Mena  
 Around the World, México y Colombia  
 Asia Development Alliance, India  
 Asian Peoples' Movement on Debt and Development, Asia  
 Asmae - Association Sœur Emmanuelle, France  
 Asociación Ambiente y Sociedad, Colombia  
 Asociación Ciudadana por los Derechos Humanos, Argentina  
 Asociación Interamericana para la Defensa del Ambiente (AIDA), Latin America  
 Asociación Unión de Talleres 11 de Septiembre, Bolivia  
 Associação Alternativa Terrazul, Brazil  
 Associação de Favelas de São José dos Campos, Brazil  
 Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé (AAEEH), France  
 Association des Marocains en France, France  
 Association EAST, France  
 Association Green Alternative, Georgia  
 Association la Voute Nubienne, France  
 Association Morija, France  
 Association of Development Agencies in Bangladesh (ADAB), Bangladesh  
 Association pour le Développement de Timbi Touni en France , France  
 Association Triangle Génération Humanitaire, France  
 ATD Quart Monde, France  
 Attac Austria, Austria  
 Attac France, France  
 AU-ECOSOCK Kenya National Chapter, Kenya  
 Badhon Manob Unnayan Sangstha, Bangladesh  
 Bagmati Unesco Club, Nepal  
 Bank Information Center, USA  
 BankTrack, Netherlands  
 Both ENDS, Netherlands  
 Bretton Woods Project, UK  
 CARE International, France  
 CARI Centre d'Actions et de Réalisations Internationales, France  
 cartONG, France  
 CCFD-Terre Solidaire, France  
 Center for Biological Diversity, United States  
 Center for Development Programs in the Cordillera, Philippines  
 Center for Earth Ethics, USA  
 Center for International Environmental Law (CIEL), International  
 Centre for 21st Century Issues, Nigeria  
 Centre for Environmental Justice, Sri Lanka  
 CFSI, France  
 Change Initiative, Bangladesh  
 Christian Aid, Global  
 CIMA ONG Ambiental, Argentina  
 Civil Society Coalition on Sustainable Development, Nigeria  
 CLDA, Ivory Coast  
 CLEAN (Coastal Livelihood and Environmental Action Network), Bangladesh  
 Climate Action Network Canada, Canada  
 Climate Action Network Europe, Europe  
 Climate Action Network International, Global  
 CliMates, France  
 Climáximo, Portugal  
 CNAJEP, France  
 CNCD-11.11.11, Belgium  
 Coalición Regional por la Transparencia y Participación, Peru, Bolivia, Brasil y Colombia"  
 Coalition Eau, France  
 Coalition Education, France  
 Collectif des Associations Ghanéennes en France, France  
 Collectif des Leaders pour le Développement durable de l'Afrique, Ivory Coast  
 Colores del Rincón A.C., México  
 Community And Family Aid Foundation-Ghana, Ghana  
 Community Empowerment and Social Justice Network (CEMSOJ), Nepal  
 Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement, RD Congo  
 Conservation International, Belgium  
 Coordination des Associations Guinéennes de France, France  
 Coordination Humanitaire et Développement, France  
 Coordination SUD, France  
 Corporación El Canelo de Nos, Chile  
 Council for NGOs in Malawi - CONGOMA, Malawi  
 Counter Balance, Belgium  
 CRID, France  
 Croatian Platform for International Citizen Solidarity, Croatia  
 Crude Accountability, USA  
 CSSSE, France  
 Dalit NDO Federation (DNF), Nepal  
 Debt Free Project, Greece, Cyprus  
 Debt Justice Norway, Norway  
 Deñ developper former informer, France  
 DemNet Hungary, Hungary  
 Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR), Perú  
 Développement international Desjardins (DID), Canada  
 DEZNA A.C., Mexico  
 ÉCHALE, Mexico  
 Echale Mejoramiento SA de CV Sociedad Financiera Comunitaria, Mexico

Eco Maxei Querétaro AC, México  
 eco-union, Spain / Europe / Mediterranean  
 Ecological Manifesto - ManEco, Bulgaria  
 EcoLur Informational NGO, Armenia  
 EKOenergy ecolabel, Global  
 Ekumenická akademie (Ecumenical Academy), Czech Republic  
 Electriciens sans frontieres, France  
 Engagé.e.s et Déterminé.e.s (E&D), France  
 Entrepreneurs du Monde, France  
 Environment Governance Institute, Uganda  
 Environmental Rights Action / Friends of the Earth Nigeria, Nigeria  
 Equidad de Género: Ciudadanía, Trabajo y Familia, Mexico  
 Equipop, France  
 Equitable Cambodia, Cambodia  
 Estonian Roundtable for Development Cooperation, Estonia  
 Eurodad, Europe  
 Extinction Rebellion NL, The Netherlands  
 Fair Finance International, The Netherlands  
 Federation Artisans du Monde, France  
 Federation Christian Organisations International Volunteering Service (FOCSIV), Italy  
 Fédération des ONG au Togo (FONGTO), Togo  
 Feedback, UK  
 Feminist League, Kazakhstan  
 Femmes et Contribution au Développement - FECODEV, France  
 Fern, Belgium  
 FIAN Sri Lanka, Sri Lanka  
 Focus Association for Sustainable Development, Slovenia  
 Fondation Danielle Mitterrand, France  
 Fondo Oaxaqueño Para la Conservación De La Naturaleza A.C., Mexico  
 Food and Life Sécurité France, France  
 Forest Peoples Programme, UK and Netherlands  
 Foro del Buen Ayre, Argentina  
 Forum des ONG pour le Développement Durable, République de Guinée  
 Fórum Mudanças Climáticas e Justiça Social - FMCJS, Brazil  
 Forus, Global  
 Fossilvrij NL, The Netherlands  
 Foundation for the Conservation of the Earth, FOCONE, Nigeria  
 FracTracker Alliance, USA  
 Free Trade Union Development Center, Sri Lanka  
 Freedom from Debt Coalition, Philippines  
 Friends of the Disabled Association, Lebanon  
 Friends of the Earth Japan, Japan  
 Friends of the Earth Scotland, UK  
 Friends of the Earth United States, USA  
 Fund Our Future, South Africa  
 Fundación Ambiente y Recursos Naturales (FARN), Argentina  
 Fundación CAUCE, Cultura Ambiental - Causa Ecologista, Argentina  
 Fundeps (Fundación para el Desarrollo de Políticas Sustentables), Argentina  
 Futur Au Présent, France  
 Geres, France  
 Germanwatch, Germany  
 Gestos (soropositividade, comunicação, gênero), Brazil  
 Global Ageing Network, USA  
 Global Forum for Media Development (GFMD), Belgium  
 Global Health Advocates, France  
 Global Justice Now, UK  
 Global Witness, UK  
 Grdr, France  
 Green Advocates International, Liberia  
 GreenFaith, Global  
 GRET, France  
 Groupe Initiatives, France  
 Groupe Urgence Réhabilitation Développement, France  
 Growthwatch, India  
 Grupo de Financiamiento Climático para Latinoamérica y el Caribe (GFLAC), Latin America and the Caribbean  
 Haiti Survie, Haiti  
 HAMAP-Humanitaire, France  
 Heinrich Böll Stiftung  
 Helping Children, Sri Lanka  
 Human Rights International Corner ETS, Italy  
 Human Rights Movement  
 Humanity & Inclusion - Handicap International, France  
 IFAID Aquitaine, France  
 Immigration Développement Démocratie, France  
 INFID, Indonesia  
 Ingénieurs sans Frontières - Agrista, France  
 Iniciativa para las Inversiones Sustentables China America Latina, Latin America  
 initiative développement, France  
 Innovea Development Foundation, Africa/Global  
 Innovea Hubs, Nigeria/Africa  
 Institute for Climate and Sustainable Cities, Philippines/Southeast Asia  
 Institute for Social Economic Studies - INESC, Brazil  
 International Accountability Project, Global  
 International Federation of Business and Professional Women, International  
 International Network for Sustainable Energy - Europe, Europe  
 International Network for the Prevention of Elder Abuse, Global  
 International Rivers, United States / Global  
 International Youth Alliance, Bulgaria  
 JAGO NARI, Bangladesh  
 Japan Center for a Sustainable Environment and Society (JACSES), Japan  
 Jubilee Debt Campaign, UK  
 Justiça nos Trilhos, Brazil  
 Kenya AIDS NGOs Consortium (KANCO), Kenya  
 L'Appel, France  
 La Chaîne de l'Espoir, France  
 Lawyers' Association for Human Rights of Nepalese Indigenous Peoples (LAHURNIP), Nepal  
 Le Planning Familial, France  
 Lebanese Coalition for Organizations of Disabled People (LCDP), Lebanon  
 Les Amis de la Terre - Togo, Togo  
 Les Amis de la Terre France, France  
 Ligue des droits de l'Homme (LDH), France  
 Maison des Peuples et de la Paix, France  
 Médecins du Monde France, France  
 Mekong Watch, Japan  
 Microfinance Solidaire SAS, France  
 Milieudéfense, Netherlands  
 Mosan Day Care Center, South Lebanon  
 MY World México, Mexico.  
 National Ecological Centre of Ukraine, Ukraine  
 National Indigenous Women's Federation, Nepal  
 National Union on Intellectual Disability, Beirut  
 Nature Trust Malta, Malta  
 NGO Federation of Nepal (NFN), Nepal

NGO Peace One Day Mali, Mali  
 Notre Affaire à Tous, France  
 Observatoire d'études et d'appui à la responsabilité sociale et  
 environnementale, République démocratique du Congo  
 Oeuvre Malienne pour le Développement des Zones Arides  
 (OMADEZA), Mali  
 Oikos - Cooperação e Desenvolvimento, Portugal  
 Oil Change International, International  
 Olive Community Development Initiatives, Nigeria  
 ONE, France  
 Open Briefing, UK  
 Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora (OFAD), France  
 Oxfam, Global  
 Oyu tolgoi watch, Mongolia  
 Partage, France  
 Parvis, France  
 PBI France, France  
 Peace One Day Mali, Mali  
 Peoples Federation for National Peace and Development (PEFENAP),  
 Malawi  
 Philippine Movement for Climate Justice, Philippines  
 Philippine Rural Reconstruction Movement, Philippines  
 Plan International France, France  
 Planète Urgence, France  
 Plataforma Internacional contra la Impunidad, International  
 Plateforme Française Dette & Développement (PFDD), France  
 Povod Institute, Slovenia  
 Power Shift Africa, Africa  
 Première Urgence Internationale, France  
 Protection International, International  
 Rainforest Action Network, USA  
 RECIDEV, France  
 Recourse, Netherlands  
 RESAMA - South American Network for Environmental Migrations,  
 Latin America  
 Réseau Action Climat France, France  
 Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme  
 (RECODH), Cameroon  
 Réseau Foi & Justice Afrique Europe antenne France, France  
 Results Canada, Canada  
 Rivers without Boundaries, Russia  
 Rivers without Boundaries Coalition, Mongolia  
 Salesian Mission, USA  
 Secours Islamique France, France  
 Secrétariat international de l'Eau-Solidarité Eau Europe (SIE/SEE),  
 France-Canada  
 Seeding Sovereignty, USA  
 SESOBEL, Lebanon  
 Sherpa, France  
 Shift Action for Pension Wealth and Planet Health, Canada  
 Sidaction, France  
 Sinergia Animal, Brazil  
 SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, France  
 Solidarité Laïque, France  
 Soroptimist International, Global  
 SOS Children's Villages International, Austria  
 SOS Villages d'Enfants France, France  
 Sri Lanka Nature Group, Sri Lanka  
 Stand.Earth, International  
 Suomalaiset kehitysjärjestöt - Finnish Development NGOs Fingo ry,  
 Finland  
 SustainableEnergy (VedvarendeEnergi), Denmark  
 Swedwatch, Sweden  
 Sylhet Jubo Academy (SJA), Bangladesh  
 Terre & Humanisme, France  
 Terre des Hommes France, France  
 The Climate Reality Project Canada, Canada  
 The Community Association for Promotion and Protection of Human  
 Rights (ACPDH), Burundi  
 The Oakland Institute, USA  
 The Peace Is Possible, México  
 The Sunrise Project, Australia  
 Tijuana Trasciende A.C., México  
 Transnational Institute, The Netherlands  
 Tripla Difesa Onlus, Italy  
 Tripla Difesa Onlus Bangladesh, Bangladesh  
 Tripla Difesa Onlus Global No Violence, Italy  
 Tripla Difesa Onlus India, India  
 Tripla Difesa Onlus Italy, Italy  
 Uganda Debt Network, Uganda  
 UrbaMonde, France  
 Urgewald, Germany  
 VedvarendeEnergi, Denmark  
 Venezolanos en Barranquilla, Colombia  
 Vietnam Committee on Human Rights (VCHR), Vietnam  
 Vumilia Africa Performances, France - Rwanda  
 Wada Na Todo Abhiyan, India  
 WaterAid, UK, Global  
 Wecf France, France  
 Widows for Peace through Democracy (WPD), UK  
 Witness Radio - Uganda, Uganda - East Africa  
 Women Development Program, Bangladesh  
 Women's Environment and Development Organization (WEDO),  
 Global  
 Women's Rehabilitation Centre (WOREC), Nepal  
 World Accord - International Development Agency, Canada  
 World Association for Christian Communication (WACC), United  
 Kingdom  
 World Wildlife Fund, USA  
 WWF France, France  
 Youth FfD Constituency, Global  
 Youth in Action on Earth, México  
 ZERO - Association for the Sustainability of the Earth System,  
 Portugal  
 Zimbabwe Council of Churches, Zimbabwe